

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle présidence du CCBE pour 2018

16/01/2018

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) désigne une nouvelle présidence à sa tête à partir de janvier 2018.



Lors de sa session plénière du 24 novembre 2017, le CCBE a désigné Antonín Mokry (République tchèque) président à compter du 1^{er} janvier 2018. Sa présidence sera soutenue par José de Freitas (Portugal), premier vice-président, Ranko Pelicarić (Croatie), deuxième vice-président, et Margarete Gräfin von Galen (Allemagne), troisième vice-présidente.

Antonín Mokry est membre du barreau national tchèque et membre du CCBE depuis 2002. Il succède à Ruthven Gemmill WS.

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux. Le CCBE est en contact régulier avec les représentants de la Commission, les eurodéputés et leurs collaborateurs responsables des questions concernant la profession d'avocat. Le CCBE est établi en Belgique sous la forme d'une association internationale sans but lucratif.

Pour plus d'information,
contacter Beatrice BRANDMAYR
Communication et affaires publiques
+32 (0)2 234 65 10
brandmayr@ccbe.eu
Suivez-nous sur   